WWW.SAINT-GERMAIN-LAVAL.FR

Saint-Germain-Laval



SOMMAIRE

Vie Municipale	. p.3
Compte-rendu Conseil du 09/04/2019)
Compte-rendu Conseil du 21/05/2019)
Centre de Loisirs « Nathalie »	o.10
L'Ecolympique 2019	
Vie associative	o.13
Informations p	o.25
Agenda r	.32



Vive les vacances!

a canicule du mois de juin 2019, bien qu'aussi forte qu'en 2003 n'a provoqué — aucun désagrément chez nos aînés.

En effet, les services de la mairie ont un registre « canicule » sur lequel les personnes âgées ont eu la possibilité de s'inscrire ; elles sont une vingtaine à l'avoir fait et nous prenons régulièrement de leurs nouvelles.

Pour la sécurité des enfants, les écoles ont été fermées 48h avec l'accord du Préfet et de l'Education Nationale. Pour ceux que les parents ne pouvaient garder ou faire garder, nous les avons accueillis avec les animateurs du centre de loisirs et nos ATSEM dans les locaux de nos garderies.

Puisque nous sommes en vacances, certains de nos enfants vont au centre de loisirs où de nombreuses activités leur sont proposées, d'autres ont préféré la colo en bordure de mer à Saint-Cyr-sur-Mer dans le Var. 17 enfants en bénéficient du 08 au 18 juillet 2019. Les autres, je suppose, partiront avec leurs parents ; souhaitons leur bonnes vacances à tous!

Mais tout a une fin, même les vacances et il nous faut déjà songer à la rentrée scolaire qui aura lieu pour les enfants le lundi 02 septembre 2019.

Concernant le nombre d'élèves des écoles tant en maternelle qu'en élémentaire, cela risque d'être fluctuant car nombre de nouvelles familles vont s'installer dans la commune pendant les vacances.

Les effectifs seront contrôlés le jour de la rentrée et les élèves répartis harmonieusement dans les classes.

Permettez-moi de me joindre à tout le Conseil Municipal pour souhaiter à chacun et à chacune de bonnes vacances réparatrices.

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER





Ouvert du lundi au samedi De 9h à 11h et de 14h à 18h

Jean-Marc COMAILLE 26 rue de la Voie Creuse 77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

Sarl EESM BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉVÉNEMENTIEL



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

T 61 -: 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56

eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne Saint-Germain-Laval

> Vous accueille 7j / 7 De 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h

& réalise vos travaux de couture

Tél: 06 83 14 31 08 01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 09 avril 2019

PRESENTS:

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, BOTREL Dominique, AUGE Elisabeth, BENOIST Simone,
- Messieurs TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, FAGIS Christophe, VIEIRA Michel,
- Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, DIEUX Emmanuel, MADELENAT François, Conseillers d'opposition

Absents représentés :

Monsieur HALLART Frédéric, représenté par Monsieur AUTHIER Bernard,

Monsieur LE GOFF Philippe, représenté par Monsieur MARTI-NEZ Jean-Claude,

<u>Absents</u>: Mesdames TRINCHEAU-MOULIN Georgette, TELLIER Aline, DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier

Secrétaire de séance : Monsieur FAGIS Christophe

Madame le Maire demande aux conseillers présents s'il y a des questions en « Affaires et questions diverses » ?

Il n'y a pas de questions.

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL PUBLIC DU 12 FEVRIER 2019

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal Public du 12 Février 2019.

2 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2018 du Trésorier.

3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Madame le Maire cède la présidence à Monsieur AUTHIER Bernard, 1^{er} Adjoint, et ne prendra pas part au vote.

Le Conseil approuve, à l'unanimité (17 voix Pour – *Mme le Maire ne prenant pas part au vote*), le Compte Administratif 2018.

4 - AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat, comme suit :

R 1068 (Recettes d'investissement) : 274.712,23 € R002 (Recettes de fonctionnement) : 335.948,26 €

5 -VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil vote, à l'unanimité, les taux d'imposition des taxes directes locales comme mentionnés ci-dessous :

Taxe d'habitation : 19,68 %
Taxe foncière (bâti) : 23,50 %
Taxe foncière (non-bâti) : 76,57 %

6 -BUDGET COMMUNE 2019

Le Conseil adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif Commune 2019.

Section de Fonctionnement:

Dépenses : 2.709.289,00 €
Recettes : 2.709.289,00 €

<u>Section d'Investissement</u> :
Dépenses : 2.156.804,21 €
Recettes : 2.156.804,21 €

Monsieur AUTHIER procède à la lecture des subventions allouées aux associations pour l'année 2019 :

CCAS : 0 €

Association 100 Familles : 700,00 €
Association AC.Ju.S.E. : 100,00 €
Association ACSG : 250,00 €

Association Broderie Points Comptés : 200,00 €

Association CESAL MONTEREAU MOUCHE 77: 300,00 €

Association Club de l'Age d'Or : 1.200,00 € Association Comité des Fêtes : 5.000,00 €

Association COS du Personnel Communal : 2.962,00 €

Association Echec « Le Roi Mat »: 300,00 €

Association ESL Saint Germain Football : 16.000,00 € Association Gymnastique Club Saint Germain Laval : 0 €

Association KARATEDO SHOTOKAN : 1.000,00 €
Association La Dentelle aux Fuseaux : 400,00 €
Association Les Cousettes de St Germ : 400,00 €

Association LEZARTISTES : 200,00 €

Association Premier Joueur : 300,00 €

Association SAINT-GERM VTT : 200,00 €

Association Vie Libre : 300,00 € Collège André Malraux : 45,00 €



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

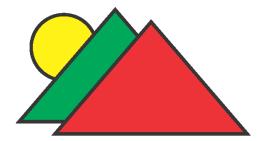
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) 77 I 30 Saint-Germain-Laval Mob. 06 3 I 67 08 03 Tél. 01 60 74 22 I 5 alexandre.martin35@orange.fr



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

Entreprise générale de batiment

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture





Construit et rénove pour vous

Tél.: 01 64 70 01 11

www.smc77.com

8, rue du Pharle - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024

Compte-rendu du Conseil Municipal (suite)

Collège Elsa Triolet : 30,00 €

Collège Paul Eluard : 2.325,00 €

Collège Pierre de Montereau : 75,00 €

Association Judo Club St Germain Laval: 5.000,00 €

Divers : 1.713,00 € soit un total de 39.000,00 €

7 - TARIFS CENTRE DE VACANCES 2019

Le Conseil adopte, à l'unanimité, les tarifs du Centre de Vacances pour l'année 2019.

TARIFS CENTRE DE VACANCES 2019—Prix par jour

Enfants résidant sur la commune			
	Revenus inférieurs à 20.000 €	Revenus supérieurs à 20.000 €	
1 enfant	30,00 €	35,00 €	
2 enfants	25,00 €	30,00 €	
3 enfants	20,00 €	25,00 €	

Enfants résidant hors commune

Par enfant	110,00 €	110,00€

Frais d'annulation pour toute inscription

Par enfant	350,00 €	350,00 €

Le séjour se déroulera du 08 au 18 Juillet 2019 à Saint Cyr sur Mer.

<u>8 – CONTRAT CARTE IMAGINE'R – GIE COMUTITRE – Année</u> <u>2019/2020</u>

Le Conseil vote, à l'unanimité, la reconduction de la participation de la Commune à la carte Imagine'R comme l'an dernier : 45,00 € pour les lycéens et 31,00 € pour les collégiens.

9 – CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL POUR LE FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT – Année 2019

Le Conseil autorise, à la majorité (11 voix Pour, 3 voix *Contre [Jean-Claude MARTINEZ, François MADELENAT, Emmanuel DIEUX]* et 4 *Absentions [Christophe FAGIS, Hervé BERTHIER, Elisabeth AUGE, Michel VIEIRA]*) Madame le Maire ou son délégataire à signer la convention pour le FSL – Année 2019.

10 - FRAIS DE SCOLARITE 2019/2020

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les frais de scolarité à

hauteur de 550,00 € pour l'année scolaire 2019/2020.

11 - REALISATION D'UN EMPRUNT DE 250.000,00 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARNE ILE DE FRANCE

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient de réaliser un emprunt de 250.000,00 € afin de financer les opérations d'investissement de la Commune, notamment la réhabilitation de l'Eglise Saint-Germain Saint-Laurent (phase 1 des travaux) sur le budget 2019.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à signer les documents nécessaires à la réalisation d'un emprunt de 250.000,00 € avec la Caisse d'Epargne Ilede-France.

12 - REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 300.000,00 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE France

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient de réaliser une ligne de trésorerie de 300.000,00 € afin de pouvoir honorer les factures des travaux d'investissement 2019 dans l'attente du versement des subventions attribuées par les Services de l'Etat, de la DRAC, de la Région IIe-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à signer les documents nécessaires à la réalisation d'une ligne de trésorerie de 300.000,00 € avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

13 - ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil admet, à l'unanimité, la dépense de 145,81 ϵ en non-valeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10 La parole est donnée au public.

La séance est close à 21h20.



SAS CAUMONT HABITAT

06.89.33.34.42

-10% SUR LES PORTES

20 ans d'expérience

D'ENTRÉES!

DU 01/07/19 AU 30/09/19

Vous rêvez d'une cuisine équipée ou encore d'une salle de bain entièrement aménagée sur mesure. Selon vos besoins, nous vous proposons de découvrir notre univers!





.Profitez du crédit d'impôts 2019 pour vos nouvelles fenêtres!

.Plan et Devis GRATUITS!

-Cuisine -Salle de bain

-Volets -Portes

-Portails -Etc.



Contact M.CAUMONT Gilles Bureau d'étude au 36 rue Leo Lagrange 77130 Montereau-Fault-Yonne

Emplacement publicitaire disponible

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 MAI 2019

PRESENTS:

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, BOTREL Dominique, AUGE Elisabeth,
- Messieurs TYCHENSKY Jean, HALLART Frédéric, BERTHIER Hervé, FAGIS Christophe, VIEIRA Michel,
- Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, LE GOFF Philippe, DIEUX Emmanuel, Conseillers d'opposition.

Absents représentés :

Madame BENOIST Simone, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,

Monsieur MADELENAT François, représenté par Monsieur MARTINEZ Jean-Claude,

<u>Absents</u>: Mesdames TRINCHEAU-MOULIN Georgette, TELLIER Aline, DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier

Secrétaire de séance : Monsieur HALLART Frédéric

Madame le Maire informe les conseillers que seront vues en « Affaires et questions diverses » :

- Admission en créances éteintes
- Présentation des travaux de la Rue de l'Ecole.

Elle demande aux conseillers présents s'il y a d'autres questions en « Affaires et questions diverses » ?

Pas d'autres questions.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC DU 09 AVRIL 2019

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal Public du 09 Avril 2019.

2 - COMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT : DEFINITION D'UN ACCORD LOCAL POUR LA REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Dans la perspective des élections municipales et communautaires de 2020, les communes membres d'un EPCI peuvent opter pour un accord local conformément à l'alinéa $1\text{-}2^\circ$ de l'article L.5211-6-1 du CGCT, sous certaines conditions :

- avec l'accord des 2/3 au moins des Conseils Municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci,
- ou de la moitié au moins des Conseils Municipaux des communes membres représentant les 2/3 de la population de celle-ci,
- ainsi que l'accord du Conseil Municipal de la Commune dont la population est la plus nombreuse lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres, soit en l'espèce de la Commune de Montereau-Fault-Yonne,

Le Conseil acte, à l'unanimité, la proposition de la répartition des sièges du Conseil Communautaire selon l'entente locale exposée ci-dessous pour le mandat 2020-2026.

Communes	Population au 01/01/2019	Répartition de droit commun 2020- 2026	Composition 2017-2020	Entente locale à la majorité qualifiée 2020- 2026
Montereau-Fault- Yonne	19361	21	19	21
Varennes-sur-Seine	3429	3	4	4
Saint-Germain-Laval	2790	3	4	4
La Grande Paroisse	2763	3	4	4
Cannes-Ecluse	2477	2	4	4
Voulx	1762	2	2	2
Marolles-sur-Seine	1722	1	2	2
Salins	1082	1	2	2
Misy-sur-Yonne	977	1	2	2
Esmans	905	1	1	1
La Brosse- Montceaux	800	1	1	1
Thoury-Férottes	674	1	1	1
Noisy-Rudignon	616	1	1	1
Blennes	560	1	1	1
Chevry-en-Sereine	518	1	1	1
Laval-en-Brie	467	1	1	1
Forges	428	1	1	1
Montmachoux	241	1	1	1
Courcelles-en- Bassée	219	1	1	1
Diant	192	1	1	1
Barbey	146	1	1	1
TOTAL	42129	49	55	57

Compte-rendu du Conseil Municipal (suite)

3 - TARIFS CANTINES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE A COMPTER DU 01 SEPTEMBRE 2019, AVEC FORFAIT SUR-VEILLANCE POUR LES ENFANTS AYANT UN PAI

Madame le Maire rappelle que le PAI est un document qui permet, à la demande des familles, d'autoriser la prise de médicaments au sein de l'école et de proposer tous les aménagements nécessaires à l'enfant. Ce dispositif permet une continuité dans la scolarisation des enfants qu'ils soient malades, atteints d'une pathologie chronique ou d'une allergie alimentaire. Ce document est signé par le Directeur de l'Etablissement, les parents de l'enfant, le médecin scolaire et le Maire.

Le Conseil décide, à la majorité (15 Voix Pour et 3 Absentions [Catherine VIRIN, Emmanuel DIEUX, Philippe LE GOFF]), de ne pas appliquer de tarification spéciale pour les enfants disposant d'un PAI pour allergies alimentaires et maintient les tarifs actuels des cantines.

En conséquence, le règlement des restaurants scolaires sera modifié comme suit :

- « Les enfants ayant un PAI pour allergie(s) alimentaire(s) (document signé du Médecin, du Directeur de l'Ecole, des Parents et du Maire obligatoire) pourront déjeuner en cantine :
- sans coût supplémentaire en fournissant un repas complet. Ce repas devra obligatoirement être mis dans une glacière ou panier réfrigéré avec des contenants adéquats pour les aliments marqués au nom de l'enfant et mis au frigo à l'arrivée de l'enfant à l'école ou en garderie (conf. document remis lors de l'inscription ou de la réinscription),
- soit commander un repas de cantine classique facturé en fonction de la tranche de revenus des parents ».

RAPPEL DES TARIFS DES CANTINES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

T1 : Revenus inférieurs à 15.400 $\ \ \, \mbox{$<$}\ /$ T2 : Revenus compris entre 15.400 $\ \ \mbox{$\in$}\$ et 23.100 $\ \mbox{$\in$}\$

T3 : Revenus supérieurs à 23.100 €

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
Nbre d'enfants	T1	T2	Т3	Tarifs
1	3,35 €	3,65 €	4,00 €	4,50 €
2 et plus	2,95 €	3,25 €	3,60 €	4,10 €

4 - MARCHES - REHABILITATION DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN SAINT-LAURENT - PHASE 1

Le Conseil autorise, à la majorité (17 voix Pour – 1 Abstention [Michel HUSSON]), Madame le Maire ou son délégataire à signer les marchés cités ci-dessus, ainsi que tout autre document s'y rapportant.

<u>Lot n° 1 : Installation de chantier / Echafaudage / Maçonnerie / Pierre de taille :</u>

Entreprise R.P. LAGARDE, pour un montant HT de 269.498,29 €,

<u>Lot n°2 : Couverture</u> : Entreprise CADET pour un montant HT de 202.412.41 €

<u>Lot n° 3 : Charpente</u> : **Entreprise DEQUIROT pour un** montant HT de 108.858,44 €

<u>Lot n° 4 : Electricité</u> : Entreprise CASE ELEC pour un montant HT de 23.393,76 €.

Affaires et questions diverses :

5 - ADMISSION DE CREANCES ETEINTES

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, des décisions de la Commission de Surendettement et/ou du Tribunal en vue d'éteindre les dettes mentionnées ci-dessous :

pour un montant de 162,05 €, pour un montant de 259,30 €.

<u>6 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ECOLE</u>

Monsieur AUTHIER présente le plan des travaux. Toute la rue de l'Ecole va être refaite depuis le Chemin du Bourdon jusqu'à la hauteur de la 1^{ère} maison avant l'école du Petit Buisson.

Le problème de la rue de l'école en dehors de la voirie est l'écoulement et l'évacuation des eaux pluviales. Il était donc hors de question que la voirie soit relevée. Le puisard actuel sera conservé et il va être créé deux autres puisards sous la route beaucoup plus gros qui disposeront chacun de deux avaloirs de part et d'autre de la voirie.

Les bordures de caniveau sont de type A2, pour empêcher l'écoulement des eaux chez les particuliers et limiter le stationnement sur trottoir.

Concernant la sécurisation, avec ces bordures A2, la voirie est de 4,10 mètres de large. Il est donc difficile de prévoir des aménagements de sécurité de type dos d'âne ou coussins berlinois. De plus, avec le passage des bus de transports urbains et transports scolaires, aucun plateau surélevé ne peut être implanté. En effet, les seuls endroits éventuellement possibles se trouvaient devant les portails des particuliers ; il n'est donc pas possible d'en implanter.

Madame CHEVAL demande s'il serait possible de mettre cette rue en sens unique ?

Monsieur AUTHIER répond qu'un sens unique serait très difficile à mettre en place sur cet axe. De plus, cela engendrerait une vitesse excessive des véhicules.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30 La parole est donnée au public.

La séance est close à 21h45.



Répertoire électoral

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française;
- par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

La demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française

Un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale);
- d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance. Certaines communes proposent un service en ligne. Vous pouvez consulter le site servicepublic.fr pour savoir si votre commune propose ce service à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de correction de votre état civil, car ce dispositif permet un traitement plus rapide.

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Insee Pays de la Loire Pôle RFD 105 rue des Français Libres BP67401 44274 NANTES CEDEX 2

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna :

Vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

Le Centre de Loisirs « Nathalie »

C'est au rythme des « Princesses et des Chevaliers » que le centre de loisirs « Nathalie » a vécu pendant les vacances de Printemps. Les sorties au cinéma de Varennes-sur-Seine (où chacun a trouvé son film) et au chantier médiéval de Guédelon étaient au rendez-vous même si le soleil n'était pas présent. Le temps d'une journée, les enfants ont vécu au Moyen-Age.

Le centre a terminé ses mercredis de période scolaire sur le thème des animaux marins avec une farandole d'activités en tout genre pour satisfaire petits et grands.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux maintenant pour passer l'été avec l'équipe d'animation qui est très impatiente de passer du temps avec vous autour des clips pour juillet et des super-héros pour le mois d'août.



La Remise des Livres aux CM2

a traditionnelle remise des livres aux élèves de CM2 de l'école élémentaire de Courbeton signifie qu'une année scolaire vient encore de s'écouler.

Mais pour tous ces écoliers, une nouvelle vie scolaire s'ouvre à eux, celle du collège avec à l'horizon quelques appréhensions et un monde de « grands » parfois difficile à appréhender !

En attendant, les grandes vacances vont permettre à tout le monde : enfants, enseignants et parents de se ressourcer en profitant de ce bel été qui s'annonce pour le moment clément.

Au cours de cette soirée, Madame de SAINT LOUP, Maire, a toujours eu à coeur de présider cette « cérémonie » et de donner avec son expérience d'enseignante quelques conseils avisés aux futurs collégiennes et collégiens. Cette soirée commença avec une prestation de très grande qualité quand les enfants ont déclamé en petits groupes certaines fables de Jean de La Fontaine qu'ils avaient apprises suite au recueil qu'ils

avaient précédemment reçu en cadeau.

CM2 6eme CM2

Ensuite, la distribution de livres se fit dans une ambiance détendue mais « cérémoniale », les enfants étant très fiers de ces instants magiques mais beaucoup moins que les nombreuses familles présentes dans le préau de l'école.

Madame le Maire rappela avec une joie non dissimulée, la sortie que les élèves avaient faite à l'Elysée et leur proposa, sans préparation, de reprendre en choeur, à capella, une chanson qui enthousiasma l'assemblée.

Le verre de l'amitié fut ensuite partagé, manifestation à l'initiative de l'association « les Amis de l'Ecole » de la commune qui oeuvre pour le bien être des écoliers.

Bonnes vacances !!!

Michel Husson, adjoint au Maire.



Horaires de rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le lundi 02 septembre 2019 aux horaires suivants :

- Ecole maternelle "Les Mûriers" : pour la Petite Section, rentrée à 9h30 ; pour la Moyenne et Grande Sections, rentrée à 9h00.
- Ecole élémentaire "Courbeton" : ouverture des grilles à 8h20.

Malheureusement, en raison du plan Vigipirate, seuls les parents des nouveaux arrivants seront autorisés à pénétrer dans la cour de l'école.

Les élèves de CP seront accueillis dans la garderie (entrée sous l'escalier)



L'Ecolympique 2019

L'adage dit : « On ne change pas une équipe qui gagne » !

Et bien cela se vérifie d'année en année avec l'investissement des enseignantes de l'école de Courbeton qui enchaînent entre autres, les projets sportifs.

Après plusieurs éditions du cross automnal, la deuxième édition de l'Ecolympique a

eu lieu le 7 juin au stade de Pontville. Cette rencontre sportive multi jeux a été l'occasion une nouvelle fois de rassembler tous les enfants de l'école au sein de 13 équipes composées d'élèves du CP au CM2, arborant leur blason et se déplaçant avec une grande envie de réussite.

Les 13 jeux mettant en valeur leur sens sportif, de logique, d'habileté, de solidarité leur ont permis tout au long de la journée, avec une pause pique-nique le midi, de passer un superbe moment de cohésion sociale.

Malgré une vilaine averse en fin d'après-midi qui vint entacher le déroulement de l'épreuve reine : le tir à la corde pratiqué par les enfants mais aussi les parents (présents en masse et très actifs). Au-delà du classement, seul est à retenir le travail accompli grâce à l'aide matérielle apportée sans faille de l'équipe technique municipale.

Je ne peux que supposer, que l'édition 2020 est déjà dans les esprits. A ce titre, merci encore à tous les organisateurs et participants de ces beaux moments scolaires.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances d'été.

Michel Husson









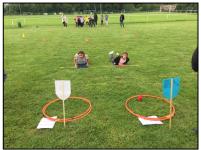














La Course de Côte de Tréchy 2019

a 25^{ème} édition de la course de côte a eu lieu cette année début juin contrairement aux autres années où — elle avait lieu en septembre.

La météo capricieuse de la matinée a malgré tout permis aux pilotes engagés de pouvoir faire quatre manches de course dans de bonnes conditions.



Toute l'équipe de l'ASA Melun avait fait de gros aménagements, plus délicats qu'à l'accoutumée en raison de la présence, à cette époque de l'année, des cultures

Ce fut, avec cette nouvelle édition, un très beau spectacle sportif, regroupant trop peu de spectateurs, pour admirer la virtuosité des pilotes et surtout les véhicules mécaniquement préparés pour un tel évènement.

Dans la soirée, après de belles émotions sportives, le podium consacra les trois meilleurs pilotes du jour dont une femme, à savoir :

1er :PEREZ Eddy sur Dallara49" 3642ème :LE SAUSSE Alain sur Norma FC50" 2153ème :TORDEUX Stéphanie sur Norma FC52" 760

En présence de Mme de SAINT LOUP, Maire de la commune, et de Michel Husson, Adjoint, Nicolas Launay, président de l'association, égrena le classement et procéda à la remise des récompenses.

Nous souhaitons aux pilotes une très belle saison sportive et leur donnons rendez-vous pour l'édition 2020.

Michel Husson







Venez nous rejoindre au CLUB de la BRODERIE (Salle de la Couture) Saint Germain Laval

Le VENDREDI de 13h30 à 16h30

Toute L'année dans une Ambiance très Conviviale



Pour tout renseignement contactez:

Madame Salinas Arlette Tél : 01 60 96 27 39





L'art créatif s'expose!

Mi-avril a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Germain-Laval, la 5ème journée des Arts Créatifs.

Ce regroupement annuel est un moment privilégié pour les associations de la commune et voisines de présenter au public le fruit du travail d'une année de créations, productions et de vitalité du tissu associatif local.



Certaines personnes individuelles se sont greffées à cette réunion d'échanges, de collaborations et de partage sans pour autant être en reste quant à la qualité de leurs productions.

Une nouvelle fois, le club de couture des « Cousettes de Saint-Germ' » a présenté avec ferveur et qualité un défilé de mode qui a permis au public d'apprécier les créations des couturières encadrées par Nadia qui leur dispense de précieux conseils pratiques et techniques lors des cours.



La salle était ensoleillée par tout ce panel artisanal, manuel et un engouement certain de prouver qu'avec persévérance, envie, passion et abnégation, le résultat est sans appel et parfois éblouissant.

En parcourant les stands de peinture sur soie et porcelaine ; de cœurs en relief ; de la broderie avec des tableaux ayant nécessité pour certains une année de travail, que l'on confondrait avec des tableaux de peinture ; de fabrication d'animaux, de vêtements ou objet en laines diversifiées ; de l'atelier de peinture et scrapbooking ; de la présentation de l'association « Agir en Mauritanie » de productions très colorées de patchwork, tissage d'excellence ; de tableaux en relief d'une réalité presque virtuelle incroyable en passant par la dentelle aux fuseaux qui vous perturbe quant à la dextérité des dentelières ; pour finir par l'atelier d'art floral avec ses créa-

tions toujours aussi colorées et innovantes, vous aurez un aperçu de la présentation exceptionnelle des créateurs.

Seule petite déception au tableau, un public peu présent qui nous ferait croire au désintérêt et au manque d'attention pour les manifestations qui se déroulent dans nos communes.

Une seule chose est sûre, ce week-end-là, les absents avaient encore tort!

Mais l'engouement associatif reste un creuset social sans égal. Ne laissons pas se perdre un patrimoine collectif sans lequel, nous risquerions de sombrer dans l'anonymat le plus irrémédiable.

Je me permettrai une fois encore de remercier pour leur soutien et aide indéfectible la commune de Saint-Germain-Laval et les services techniques qui oeuvrent sans compter pour que vive notre commune.



Le traditionnel verre de l'amitié offert par la mairie a clôturé dans la bonne humeur cette riche et enrichissante journée. Merci



à toutes celles et tous ceux qui ont permis qu'elle se concrétise!

Marinette et Michel Husson, organisateurs



Les Cousettes de Saint-Germ'

e 27 juin dernier, le club de couture de la commune s'est réuni dans la salle du club pour leur assemblée générale annuelle.

A l'ordre du jour, les traditionnels bilans et le renouvellement des membres du bureau ainsi que le fonctionnement des activités pour la prochaine rentrée.

Le nouveau bureau se compose des personnes suivantes :

- Présidente : Mme DODET Chantal
- Trésorière : Mme JACQUIN Florence
- Secrétaire : Mme HUSSON Marinette

- Membres: Mmes BERGE Alice, RUBIO Dany et THIBAUDAU Nicole.

Lors de cette réunion, Chantal Dodet, la présidente, a vivement remercié, au nom de toutes les cousettes, Nadia, notre nouvelle animatrice, pour sa présence et son investissement, qui a pris la succession de notre regrettée Jacqueline.

Le club de couture est ouvert à toutes les personnes désireuses de pratiquer ou de se perfectionner dans la création de vêtements, de décorations, de transformations ou customisation, retouches, le tout partagé dans une ambiance très conviviale.

Les cours reprendront le mardi 17 septembre 2019 à l'atelier de couture, rue des Pins dans le lotissement de Courbeton à Saint-Germain-Laval, le mardi et jeudi de 14h00 à 17h30 sauf durant les vacances scolaires.

Pour tout contact ou renseignement, Mme Dodet Chantal au 01 64 32 29 38 ou 06 80 89 09 17

Bonnes vacances à tous !

La secrétaire : Mme Husson Marinette

Au revoir Jacqueline ...

Jacqueline Kowalski nous a quittés ! Elle était le courage, la persévérance, la discrétion, la joie de vivre et certains d'entre nous diraient : la classe !

Elle était depuis 10 ans l'animatrice du club des « Cousettes de St Germ' » où elle dispensait, aux Cousettes, son savoir et son expérience professionnelle avec attention et efficacité. Elle n'en était pas moins une fervente adhérente du club « Saint Germ' VTT ».

Elle était appréciée de tous et laissera derrière elle un vide synonyme d'amitié et de partage. Toutes les personnes qui ont eu la chance de faire un bout de chemin à ses côtés s'attacheront à dire que ce fût enrichissant.

Après quelques mois de dures épreuves, la maladie l'a emportée. Elle avait 82 ans.

La cérémonie s'est déroulée au cimetière de Montereau en présence de sa famille, ses proches, ses amis et de Madame de SAINT LOUP, Maire de Saint-Germain-Laval, qui l'ont accompagnée jusqu'à sa dernière demeure le 20 juin dernier.

De très nombreux membres actuels et anciens des associations du club de couture, du club de VTT dont elle était membre très active et de la broderie, dont elle avait fait partie, étaient venus en nombre pour lui dire un dernier « *Au revoir Jacqueline* ».

Au nom des clubs de Couture et du VTT, Messieurs Jacquin et Bayol ont tenu à lui rendre hommage en prenant la parole lors de la cérémonie civile au cimetière. Fervent hommage qui retraça la personnalité et le parcours de Jacqueline non sans une grande émotion avec la dépose de fleurs et gerbes personnalisées.

Certaines personnes qui n'ont pu être présentes ce jour, se sont jointes par un geste ou un message aux associations pour faire part de leur soutien et tristesse.

Les membres des associations de la Couture et du VTT.



VIE ASSOCIATIVE

Le club d'Echecs

e club d'échecs de Saint-Germain-Laval « Le Roi Mat » a organisé son 2^{ème} tournoi rapide dans leur commune, le 16 juin — 2019.

Lors de cet évènement nous avons reçu 24 joueurs et 1 arbitre pour l'homologation du tournoi au niveau international FIDE.

Nous avons également récompensé tous les joueurs grâce à la participation de l'Espace Culturel du Bréau, Renault de Varennessur-Seine, Gamm' Vert de Montereau et Macdonald de la Sucrerie qui nous ont fourni des lots.

LICENCES

Au club d'échecs de Saint-Germain-Laval « Le Roi Mat », nous avons recueilli 49 licenciés cette saison, 2018-2019.

Nous avons des joueurs et joueuses débutants jusqu'à niveau national et de tout âge, 6 ans à 71ans.

SERVICE CIVIQUE

Le club d'échecs de Saint-Germain-Laval « Le Roi Mat » a recruté un service civique, qui a pu réaliser plusieurs tâches comme l'organisation de tournois, l'arbitrage,... puis a également passé son Diplôme d'Initiateur de la Fédération Française des Echecs et son Diplôme d'Animateur de la Fédération Française des Echecs.

Un grand BRAVO à Mathis Citores pour l'obtention de ses diplômes.

LE CLUB

Le club d'échecs de Saint-Germain-Laval « Le Roi Mat » recrute tous joueurs de tout âge.

Les entraînements reprendront dès le 06 septembre 2019.

Mail: leroimat77130@gmail.com

FaceBook: https://www.facebook.com/leroimat.sgl

Forum : http://leroimat.lebonforum.com







Bric à Brac de Nanon

Dimanche 1^{er} septembre 2019

🔊 Evènement organisé par le Comité des Fêtes 🗷

Accueil des exposants à 6h30 Accueil des visiteurs 9h - 17h - Entrée libre

Buvette et petite restauration possible sur place (Plateaux repas à 7€)

Informations et inscriptions au 07.68.85.84.76.

Tarif: 6,50€ les 3 mètres

ATTENTION : inscription prise en compte à réception de votre règlement à l'adresse suivante :

M. MOULIN - 8 impasse des Eperviers - 77130 Saint-Germain-Laval.

Ordre de votre chèque : « Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval »



Le Club de l'Age d'Or

e 16 Avril dernier, 47 adhérents sont allés faire un déjeuner croisière sur le canal du Nivernais, avec la visite du parc Floral d'Apremont. Dommage, c'était un peu tôt dans la saison pour découvrir toutes les beautés de ce jardin remarquable.

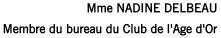
Ensuite, 34 personnes se sont envolées pour un circuit en Thaïlande, du 10 au 21 Mai. Après 11 h d'avion, découverte du pays en bus, en pirogue, visite de Bouddha, marché de Macklong, marché flottant de Talat Naam, le Mékong, et bien d'autres visites inoubliables. Vous pourrez retrouver un résumé plus détaillé sur notre site :

clubdelagedor.jimdo.fr

Et pour terminer le 1er semestre, notre traditionnel méchoui a eu lieu le 08 juin réunissant 140 personnes : apéritif, repas, panier garni, quelques jeux et quelques danses animés par Claude Mahut. La journée fut très réussie.

Après une petite pause estivale, 40 personnes s'envoleront pour AGADIR (Maroc) du 12 au 19 Septembre.

Bonnes vacances à toutes et tous.













Altelien



Si vous souhaitez découvrir et pratiquer cet art,

rejoignez-nous!

Séances le lundi : dès le 2 septembre de 14h à 16h30 ou dès le 9 septembre de 19h à 21h30





Salle de l'atelier Couture rue des Pins Courbeton ST GERMAIN LAVAL

Pour tout renseignement : Mme Jeannine PFISTER 06 31 86 33 71

VIE ASSOCIATIVE

Le Pandathlon

Vous avez été nombreux à participer à la cagnotte de l'équipe locale "les petits pédestres (dont un au lynx)" pour le Pandathlon 2019, que ce soit en mairie, à la médiathèque Le Manoir ou lors du porte-à-porte effectué ce printemps.

L'équipe (Emelyne, Olivier et Serge) remercie chaleureusement tous ses donateurs, qui leur ont permis de participer à la course d'orientation annuelle du WWF, cette année en faveur de la protection du lynx boréal en France et en Europe : 6h de course dans la montagne de l'Alpes d'Huez durant laquelle se sont affrontées 84 équipes venues de toute la France, avec des défis sportifs et intellectuels à relever. L'équipe de Saint-Germain-Laval s'est classée 24ème, avec une grande joie d'avoir pu participer en famille à cet évènement!



L'association WWF a ainsi récolté 93 000€, qui sont intégralement dédiés à la préservation du lynx, animal classé "en danger" sur la liste rouge des mammifères en France. Il n'y a qu'un peu plus de 100 individus présents actuellement, le but étant d'aider ce grand carnivore à augmenter ses effectifs par des actions concrètes :

- Sensibiliser le public à sa protection,
- Protéger l'habitat du lynx (forêt, montagne),
- Aménager les zones urbanisées pour éviter les collisions avec des véhicules en améliorant les tunnels à faune et en en construisant de nouveaux ainsi que des ponts, en installant des signalétiques de passage du lynx sur les routes concernées...
- Fournir aux éleveurs locaux les moyens d'éviter la prédation de leurs moutons par les lynx (même si celle-ci est déjà très minime)
- Dissuader le braconnage, etc.

Un grand merci à toutes les personnes qui rendent ces actions possibles par leurs dons et/ou leur implication!







des joueurs, des éducateurs ainsi que des dirigeants pour toutes ses catégories.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Stéphane VENEL au 06 75 02 13 94

Merci.

Cordialement.

Stéphane VENEL ESL FOOTBALL

Visites / randos de l'ACSG dans le Doubs

Pour la Pentecôte (du 8 au 10 juin), une trentaine de randonneurs et randonneuses se sont rassemblés à 5h30 au stade de Pontville pour se rendre dans le Doubs.

Après une pause et un petit déjeuner en route , le bus nous a déposés à Etalans pour la Visite de la grotte de Poudrey ; un guide nous a amenés à 40 mètres sous terre ; après quelques commentaires, la cavité fut illuminée : nous avions devant nous une immense et sublime « salle de bal » : le gouffre de Poudrey. Après avoir suivi un cheminement façonné par l'homme, nous avons assisté aux sons et lumières ; visite bien fraîche, pas plus de 7 degrés.

A la sortie, un coin aménagé proche du bus nous a permis de pique-niquer confortablement. Comme le soleil était au rendez -vous, nous sommes allés à Ornans, village pittoresque traver-<mark>sée par « La Loue ». Nous l'avons parcouru en passant par la</mark> place Gustave Courbet (enfant du pays), l'impasse des Tanneurs, puis l'hôpital Saint Louis et l'église Saint Laurent (tous 2 classés monuments historiques). Cette journée ensoleillée s'est achevée par la randonnée dans le parc Dino Zoo à Charbonnières les Sapins. Ce lieu est le repère de nombreux dinosaures et d'hommes préhistoriques en résine grandeur nature ; une sonorisation d'ambiance donne du réalisme à ces animaux Quelques attractions sympathiques ont fait le bonheur des randonneurs : chevauchée à dos de Dinosaures / circuit cascades en canoé; puis après une demi heure de bus, nous étions tous et toutes bien contents d'arriver à notre lieu de séjour : Pierrefontaine les Varans. Pour le 2ème jour, le bus nous a amenés à Villers le Lac, où nous avons embarqué sur le bateau mouche « Cristal » ; malgré un temps couvert nous avons pu admirer les méandres du Doubs ainsi que les sculptures rocheuses façonnées par les années ou des points singuliers tels que : le rocher de l'écho, le rocher de la casquette, le rocher de la vierge, la grotte des rois de Prusse, le rocher du Sphinx...; après trente minutes nous débarquons et nous prenons le chemin de la cascade : « Saut de Doubs » ; le parcours est dit facile, mais la pente est là : les bâtons de

randonnées sont bien utiles !!! Nous arrivons à une plateforme surplombant cette magnifique cascade... Dieu soit loué, elle n'est pas à sec comme fin 2018 !!!! Après quelques instants d'arrêt pour admirer et la prendre en photos, nous prévoyons de pique-niquer à proximité ; la météo n'étant pas idéale, nous redescendons tranquillement à l'embarcadère pour revenir plus tôt. Durant notre transfert en bus vers l'hôtel, les averses étant moins fréquentes, nous prévoyons de faire la rando « Cascades du Val « départ depuis notre lieu de séjour ; de plus sachant que le parcours est assez en sous-bois, nous pouvions nous mettre sous couvert en cas d'averses (ça n'a pas manqué !!!) ; sur notre trajet, de nombreuses cascades nous ont émerveillés. Après un excellent et copieux repas, cette soirée festive s'est terminée par l'arrosage du départ en retraite de Nadine Charré ; nous lui souhaitons d'en profiter pleinement. La 3ème journée nous a conduits à Gilley, au Thuyé de Papy Gaby (le plus haut fumoir de charcuteries de la région). Tout d'abord, nous avons eu droit à une visite pédagogique des lieux ; puis est venu le moment de la savoureuse dégustation, dont entre autre de fines tranches de la fameuse saucisse de Morteau servies chaudes, quel régal mes amis !!! Nos randonneurs et randonneuses ont bien fait le plein de leurs cabas. La destination ultime fut l'Auberge du « Vieux Chateleu », où la cuisine typique du coin, nous a mis les papilles en émoi.

Enfin nous avons repris le bus ; ayant la panse bien remplie, je ne vous cache pas qu'un bon nombre d'entre nous se sont assoupis une bonne partie du trajet retour. Notre chauffeur nous a ramenés à bon port aux alentours de 21 heures

Je tiens à remercier tous les participants et participantes aussi bien externes que ceux du club pour avoir fraternisé de suite, ce qui a fait que ce voyage de 3 jours s'est passé dans la bonne Humeur et Convivialité.

A bientôt pour de nouvelles sorties !!!

Jacques Wasquel & Ana Lourenco





VIE ASSOCIATIVE

Le club de Gym

ous tenons à féliciter les gymnastes du club qui, cette saison encore, ont obtenu de très bons résultats en compétition.

Nous avons terminé l'année par notre gala annuel sur le thème « un an de fêtes ». Un grand merci aux sportifs et personnes qui sont venus.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 07 septembre 2019 à la salle Ferdinand Chopin de 14h à 17h pour les inscriptions. Les cours commenceront dès le lundi 09 septembre 2019. Les enfants à partir de 4 ans sont les bienvenus.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre via : gcsgl77@gmail.com ou 03 86 66 27 46.

Vous souhaitant de bonnes vacances.

Le Club de gymnastique enfant.



Le Premier Joueur

a rentrée de l'association Premier Joueur aura lieu le samedi 14 septembre 2019, les sessions de jeux reprendront à 14h00 à l'école du Petit Buisson.

L'association Premier Joueur a pour vocation de faire découvrir, de développer et de promouvoir la pratique ludique régulière dans le sud seine et marne et ses environs en favorisant les rencontres, le partage et la convivialité. Notre activité se concentre principalement autour du jeu de société moderne dans tous ses aspects : jeux coopératifs, jeux de réflexion, jeux de gestion, jeux d'ambiance, jeux de stratégie...

Oubliez les vieux classiques et venez découvrir ou redécouvrir les jeux de société modernes avec nos membres, que vous soyez néophyte ou expert, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner, de vous conseiller et de vous faire partager notre passion.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet de l'association : http://www.premierjoueur.fr

Contacts:

Présidente : Mme MERBAH - Téléphone : 07 67 02 00 04 Secrétaire : M. MARQUES - Téléphone : 06 09 15 32 41

e-mail: contact@premierjoueur.fr

Nouvelle association à Saint-Germain-Laval



Salle de l'Orée de la Bassée

Mardi:

Bachata débutant de 20h30 à 21h30 Bachata inter / avancé de 21h30 à 22h30

Mercredi:

Hip Hop (4 à 8 ans) de 14h00 à 15h00 Hip Hop (9 à 18 ans) de 15h00 à 17h00 Salsa débutant de 20h30 à 21h30 Salsa inter / avancé de 21h30 à 22h30

Jeudi:

Kizomba débutant de 20h30 à 21h30 Kizomba inter / avancé de 21h30 à 22h30

Tarifs:

Hip Hop: 150,00€ l'année

Kizomba, Bachata, Salsa:

- 1h de cours 170,00€ l'année

- 2h et plus : 220,00€ l'année (modulable)

Informations au 07.66.44.45.37 salbakiz2019@gmail.com

Le coin des gourmands

Tartare d'avocat

Préparation : 20 minutes / 1 portion

INGREDIENTS:

- 1 avocat coupé en dés
- 1 c. à soupe de mayonnaise
- 1 petite tortilla de maïs
- 1/4 c. à café d'origan séché
- 1 petite tomate coupée en dés
- Quelques gouttes de Tabasco
- Sel, au goût
- Huile d'olive
- Coulis de vinaigre balsamique
- Un emporte-pièce rond



PREPARATION:

- 1. Préchauffer le four à 190°C
- 2. Dans un bol, mélanger délicatement l'avocat, la mayonnaise, le tabasco et une pincée de sel. Réserver
- 3. Découper une rondelle dans la tortilla avec l'emporte-pièce
- 4. Déposer la rondelle de tortilla sur une plaque de cuisson
- 5. Huiler légèrement la tortilla et parsemer d'une pincée de sel et d'origan
- 6. Faire griller au four pendant 5 minutes
- 7. Déposer l'emporte-pièce sur une assiette puis y mettre la préparation d'avocat, en la tassant légèrement avec une cuillère
- 8. Couvrir de la rondelle de tortilla grillée
- 9. Ajouter la tomate en dés et presser légèrement.
- 10. Retirer délicatement l'emporte-pièce et arroser de coulis de vinaigre balsamique avant de service.

Recette proposée par Jennifer CHAVRIACOUTY

N'hésitez pas à nous faire partager vos recettes en nous les envoyant par mail à mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Elles seront publiées dans les prochains numéros.

INFORMATION

Etat civil du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2019

Naissances: 11 actes

MERCIER Daymone, Thomas, Imed	11 Janvier 2019
GOYAT JACQUEMART Léane, Nathalie, Laurence	16 Février 2019
HÉRAULT Léa, Christine, Michèle, Stéphanie	27 Février 2019
AKDOGDU Emir-Asaf	10 Mars 2019
LEFAIVRE ZIDÉE Kaylan	08 Avril 2019
AHMED HOLI Sief	12 Mai 2019
LE BEUX Paloma	28 Mai 2019
ROCHA DELGADO Lyency	28 Mai 2019
SEGUIN Emna, Nour	23 Juin 2019
TECHER Zoé, Marie	20 Juin 2019
BOC Anastasia	26 Juin 2019

Mariages : 3 actes

JADARI Jaâfar et DAOUDI Fatima	20 Avril 2019
LACAGNE Julien et VALLET Elodie	04 Mai 2019
FCK Sébastien et RODRIGUES TEIXEIRA Isabelle	15 Juin 2019

Décès: 12 actes

	KANLANJAN Armel	02 Janvier 2019
	GEOFFROY Aline épouse PEREZ	17 Janvier 2019
	PAQUET Raymonde épouse COGNARD	13 Février 2019
	SZAJA François	18 Février 2019
	VIBERT Georges	21 Février 2019
	BONNARD Annette épouse THOURY	28 Février 2019
	MOREAU Claude	11 Avril 2019
	VIVOIX Gilles	17 Avril 2019
	THIDET Christiane épouse BISSON	1 ^{er} Mai 2019
	BORDONADO Gabrielle veuve GALLARDO	03 Juin 2019
	FORESTAL Maurice	04 Juin 2019
1	DAIRE Eric	06 Juin 2019

nce sont à le propriété distances à latation est de la planmilieu eve de votre

Le circuit scolaire

nterval a reçu la confiance du Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour assurer l'exploitation des circuits scolaires à partir de Septembre 2019 pour nos écoles.

Les équipes d'Interval et de la Mairie se sont rencontrées afin d'évoquer les particularités des circuits.

Il est à noter que la majorité du parc d'autocars d'Interval est équipée d'un système de vidéo protection embarquée et fait l'objet d'une autorisation préfectorale.

Ce dispositif a fait ses preuves dans l'amélioration au quotidien de la sécurité des passagers et celle du conducteur.



Bruit de voisinage

xtrait de l'arrêté préfectoral n°00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996 :

Article 6 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



les jours ouvrés : de 7 heures à 20 heures,

les samedis : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30,

les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.

Article 7 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Rappel pour vos plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété répondent également à une réglementation précise.

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation : si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0,5 mètre. Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter est de 2 mètres (la distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre - la hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre).

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Plus de renseignements sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

Il appartient à chacun d'entre vous d'être responsable pour le bien-être de tous et le respect de votre environnement.

Pendant les 6 mois de travaux de réalisation de la nouvelle afin d'apporter le maximum de fluidité, de sécurité et de si qui apportent leur lot de désagréments et perturbations.

Transports publics

BUS ET CARS

Pendant les travaux de la gare routière, les montées et descentes de toutes les lignes de bus et de cars seront réalisées au sein d'un espace appelé « GARE ROUTIERE PROVISOIRE » se situant avenue du Général de Gaulle entre les croisements de la rue du Châtelet d'une part, et du boulevard Pasteur d'autre part. 1

Vous retrouverez les horaires de toutes les lignes sur le panneau central situé à l'entrée de l'avenue du Général De Gaulle en arrivant de la gare. Les lignes sont réparties de chaque côté de la rue, des panneaux installés sur les trottoirs de chaque côté de l'avenue vous indiqueront les lignes concernées. 2

TROTTOIR (A) (ROSE)

LIGNE A LIGNE B direction Maison Rouge LIGNE E LIGNE G LIGNE I LIGNE 208
LIGNE 2 (PROCARS) LIGNE 6 LIGNE 7 LIGNE 10 LIGNE 15 LIGNE 46

TROTTOIR (BLEU)

TAD, EMPLET EXPRESS, LIGNE B direction Grande Plaine LIGNE C LIGNE F LIGNE L LIGNE 19 LIGNE 2 (CARS MOREAU) LIGNE 5 LIGNE 18C

Compte tenu des véhicules rallongés qu'elle nécessite par sa fréquentation, la ligne A aura un espace dédié. 3

Afin que vous puissiez avoir votre correspondance avec les trains, tous les horaires des transporteurs vont être corrigés avec une marge supplémentaire.

TAXIS

La station provisoire sera installée rue Léo Lagrange, face au cheminement piétons venant de la gare.

Circulation et stationnement au sein de la Gare routière provisoire.

Pour assurer la sécurité des piétons et une bonne circulation des bus et cars, aucune autre circulation de véhicules n'est autorisée.

En ce qui concerne les habitants domiciliés dans l'espace « Gare routière provisoire », la circulation de leurs véhicules est autorisée dans l'espace, à vitesse adaptée en fonction des bus et piétons présents. Ils bénéficieront donc d'un laissez-passer comportant leur plaque et attribué sur demande auprès du kiosque SIYONNE.

Pour ne pas gêner la montée et descente des clients des bus et cars, aucun stationnement ne sera autorisé sur les places actuelles en épis.

De plus, les conducteurs des bus et cars auront obligation de couper le moteur de leur véhicule lors d'attente supérieure à une montée/descente immédiate.

gare routière, une organisation provisoire est mise en place mplicité pour tous dans un contexte de travaux importants

Véhicules individuels

CIRCULATION

Afin de contourner la « gare routière provisoire », les véhicules arrivant de l'avenue du Général de Gaulle seront déviés vers le Boulevard Pasteur, puis la rue Etienne Dolet en direction des parkings gare.

Souhaitant conserver le stationnement rue Etienne Dolet, un sens unique sera créé provisoirement. 5

Aucun changement sur l'axe « Léo Lagrange – rue du Châtelet » qui permet de se rendre autant vers les nouveaux parkings que vers Prysmian (ex-silec).

STATIONNEMENT

Le nouveau parking de 410 places nouvelles gratuites est en capacité de recevoir sans difficulté le stationnement neutralisé dans l'espace « gare routière provisoire ».

Le stationnement « sauvage » dans le secteur n'est donc plus toléré.

Selon la volonté de vos élus locaux, le stationnement est gratuit sur l'ensemble du territoire et régi naturellement par le code de la route.

Les cyclistes pourront stationner leur vélo dans l'espace signalé avenue du Général de Gaulle. 7

Les motards ont des places de parking dédiées dans le nouveau parking. 6





CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches







Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule









Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél.: 01 60 57 00 52



Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Vendredi: de 13h30 à 18h00

Samedi: de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Dimanche: de 9h00 à 12h00

Carte d'accès et pièce d'identité obligatoires

Collecte des encombrants Vendredi 20 Septembre 2019

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.

Collecte des déchets

Mardi (poubelle jaune : emballages ménagers)

Jeudi (poubelle marron : déchets ménagers)





Des questions?

Contactez le N° Vert 0 800 45 63 15 du SIRMOTOM

Evènements à venir

⊗ Dimanche 1^{er} Septembre : Bric à Brac de Nanon organisé par le Comité des Fêtes

 Dimanche 13 Octobre : Les puces des Couturières

Salle de l'Orée de la Bassée de 9h00 à 17h00

Samedi 23 Novembre : Soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes

Salle de l'Orée de la Bassée à 20h00

⊗ Dimanche 1^{er} Décembre : Bourse aux Jouets organisée par le Comité des Fêtes

Salle de l'Orée de la Bassée

Samedi 14 Décembre : Spectacle de Noël organisé par le Comité des Fêtes

Salle de l'Orée de la Bassée à 14h00



INFORMATION MAIRIE

En raison du Pont de l'Assomption, les services municipaux et le centre de loisirs seront exceptionnellement fermés les jeudi 15 et vendredi 16 août 2019

Saint-Germain-Laval



Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL Tél.: 01 64 32 10 62 - Fax: 01 64 32 90 69

Coordonnées de la Mairie

mairie.st-germain-laval77@laposte.net (demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr (inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet www.saint-germain-laval.fr



Permanence du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux

> Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - @ 2012 - 2019

Directrice de la publication - Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Distribution: Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843

Impression: Imprimerie du Confluent